NOVEMBRE 2026, NUMÉRO 4

VÉMARS & VOUS

BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL



ÉDITO

Chères Vémaroises, chers Vémarois,

En ce mois d'octobre, la rentrée est désormais bien engagée et notre commune poursuit son quotidien avec la même volonté d'agir au service de tous.

La municipalité reste mobilisée pour entretenir notre cadre de vie, assurer le bon fonctionnement de nos équipements et faire avancer les projets nécessaires à l'avenir de Vémars.

Chaque action compte pour préserver la qualité de vie de notre village tout en accompagnant son évolution.

Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent mois d'octobre.

Le Maire,

Farid BENABDELAZIZ

LE SERVICE JEUNESSE FAIT LE PLEIN POUR SON OUVERTURE EN OCTOBRE !

L'ouverture du service jeunesse au mois d'octobre **a rencontré un véritable succès**, avec de nombreuses inscriptions dès les premières semaines. Un démarrage encourageant qui témoigne de l'intérêt des jeunes et de leurs familles pour ce nouveau service.

Vers de nouvelles périodes d'ouverture

Face à cet engouement, nous travaillons sur un projet visant à ouvrir le service pendant toutes les vacances scolaires (hors période du 24 décembre au 1er janvier), mais aussi les mercredis et certains soirs en semaine.

L'objectif est de proposer davantage de temps d'accueil, d'activités et de rencontres, afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes.

Une belle dynamique est lancée pour faire du service jeunesse un lieu de partage et de convivialité tout au long de l'année !









INAUGURATION : CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE DÉNOMINATION DU COMPLEXE SPORTIF

Le 21 novembre 2026 à 14h, M. le Maire, Farid Benabdelaziz, et le conseil municipal organiseront la cérémonie officielle de dénomination du complexe sportif, qui portera désormais le nom de Complexe sportif Éric Nicolas.

À travers cet hommage, la commune souhaite honorer la mémoire d'Éric Nicolas, ancien professeur de judo, et saluer son engagement en faveur du sport ainsi que la transmission de valeurs essentielles : le respect, la discipline, la persévérance et la solidarité.

Cette cérémonie sera l'occasion de revenir sur son parcours et de rendre hommage à l'empreinte qu'il a laissée auprès de plusieurs générations de pratiquants.

La cérémonie sera suivie d'un moment convivial, placé sous le signe du partage et de la reconnaissance.

Rendez-vous le 21 novembre 2026 au complexe sportif pour cet hommage à Éric Nicolas.

VÉMARS MOBILISÉE POUR LA RECHERCHE D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Faciliter l'accès aux soins de proximité est une priorité pour la municipalité.

Face aux difficultés rencontrées pour accéder à un médecin généraliste, la commune de Vémars poursuit activement ses démarches afin de favoriser l'installation d'un praticien sur son territoire.

La présence d'un médecin généraliste à Vémars constituerait un véritable atout pour les habitants, en facilitant leur suivi médical et l'accès aux consultations au quotidien.

Consciente de cet enjeu, la municipalité prévoit des conditions d'accueil adaptées afin de faciliter l'installation et l'intégration d'un médecin dans la commune. L'objectif est de lui permettre d'exercer dans un cadre favorable, tout en répondant aux besoins de santé des Vémarois.

La mairie lance donc un appel aux médecins généralistes susceptibles de s'installer à Vémars, ainsi qu'à toute personne disposant de contacts pouvant contribuer à faire avancer cette recherche.

Vous connaissez un médecin intéressé par ce projet ?
N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie afin de transmettre toute information utile.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour favoriser une solution durable et renforcer l'accès aux soins de proximité au bénéfice de tous les Vémarois.



VÉMARS : PARTAGEZ VOS SOUVENIRS, ILS SERONT PUBLIÉS !

Vous avez grandi à Vémars, vous y avez vécu de belles années ou vous gardez de précieux souvenirs de notre village ? Nous souhaitons les faire revivre !

Une ancienne photo, une anecdote, un souvenir d'école, une fête de village, un commerce d'autrefois ou simplement un moment de vie qui vous a marqué… **Chaque témoignage mérite d'être partagé.**

Nous invitons tous les habitants et anciens habitants de Vémars à nous envoyer leurs photos et leurs souvenirs afin de faire vivre la mémoire de notre commune.

Vos témoignages et vos photos seront publiés dans nos prochaines éditions, pour le plaisir de retrouver le Vémars d'hier, de raviver de belles émotions et de transmettre notre histoire aux générations futures.

À vos photos, à vos souvenirs à l'adresse souvenirs@mairievemars.fr et rendez-vous dans nos prochaines éditions !

CHANGEMENT DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS DÈS JANVIER 2017



Le nouveau système de collecte des encombrants vise à améliorer l'efficacité du ramassage, à limiter les dépôts non conformes (« faux encombrants » : textiles, petits objets, cartons volumineux…) et à proposer un service mieux adapté aux besoins des habitants.

Cette évolution s'inscrit dans une démarche d'optimisation des collectes des déchets, engagée depuis 2009, conformément aux objectifs de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). Le dispositif a été décidé et voté par les élus.

Comment fonctionne le nouveau dispositif ?
La collecte se déroule en trois étapes :

1. **Prise de rendez-vous** : l'usager contacte le prestataire dont le numéro figurera sur le calendrier de collecte 2027, distribué en décembre 2026. Un agent fixe alors une date de ramassage.
2. **Préparation des encombrants** : les objets doivent être déposés sur le trottoir la veille du rendez-vous, visibles depuis la voie publique et sans gêner les piétons. Un numéro de suivi doit être apposé sur l'un des objets.
3. **Ramassage :** les encombrants sont collectés à la date prévue, sans que la présence de l'usager soit nécessaire.

Attention pour le quartier Golinelli : Impasse André Turcat, Place Caroline Aigle, Place Elisa Deroche, Place Jacqueline Auriol, Place Joanny Burtin, Place Marie Marvingt, Place Rosa Parks, la collecte des encombrants se fera une fois par mois, chaque deuxième mercredi du mois.



ALEXANDRA COSTE VOUS PARLE

VÉMARS, UNE COMMUNE ATTENTIVE À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Solidarité, enfance et bien-vivre ensemble : la municipalité poursuit ses actions pour accompagner les habitants à chaque étape de la vie.

Le CCAS et nos aînés : solidarité, autonomie et convivialité
Le Centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne les habitants et œuvre au quotidien pour renforcer la solidarité, favoriser l'autonomie et maintenir le lien social.

À partir du 3 novembre 2026, le transport gratuit pour les habitants de plus de 65 ans reprendra grâce à l'arrivée d'une Dacia, mieux adaptée aux besoins des seniors.

- Mardi, de 9 h à 10 h : centre commercial Leclerc.
- Jeudi, de 9 h à 10 h : Intermarché.

Chaque créneau sera limité à deux personnes. Rendez-vous obligatoire auprès de la mairie.

Le CCAS propose également **plusieurs ateliers** jusqu'à fin janvier pour favoriser les rencontres et lutter contre l'isolement. **Le 16 décembre,** nos aînés pourront profiter d'un déjeuner & spectacle de Noël aux Écuries de Chantilly, sur réservation. **D'autres ateliers et sorties sont prévus dès janvier 2027** ; le programme sera communiqué ultérieurement.

L'école : accompagner les enfants et préparer l'avenir
En septembre, une septième classe a ouvert à Vémars pour répondre aux besoins des élèves, **avec une ATSEM et le matériel nécessaire.**
La municipalité reste mobilisée pour favoriser les apprentissages et l'épanouissement des enfants, en lien avec les équipes éducatives. **En décembre, de belles surprises attendent également les enfants pour un mois placé sous le signe du partage et de la magie !**

La crèche : soutenir les jeunes familles
La municipalité agit pour les familles vémaroises en achetant 23 berceaux auprès de la crèche privée Les Petits Chaperons Rouges. **12 places se libéreront en septembre 2027**, offrant de nouvelles possibilités de garde. Les modalités d'attribution sont disponibles sur le site de la Ville de Vémars.

Le logement : un enjeu important
Face à la saturation du parc social et au nombre élevé de demandes, la municipalité reste mobilisée pour favoriser l'accès à un logement de qualité. En partenariat avec les bailleurs sociaux, nous travaillons à la réhabilitation de la résidence F. Mauriac afin d'améliorer les logements et le cadre de vie de ses habitants. Par ailleurs, une taxe sur les logements vacants a été votée pour inciter leurs propriétaires à les remettre sur le marché et ainsi contribuer à répondre aux besoins en logement.

Une commune pour tous : de la petite enfance au grand âge, Vémars poursuit une même ambition : accompagner ses habitants, soutenir les familles, favoriser les échanges et préserver la qualité de vie de notre village.

À Vémars, chaque génération compte et contribue à faire vivre notre commune.

Vos adjoints vous écoutent ... n'hésitez pas à venir nous rencontrer



Victoire BILONGO
Politique de la ville Sport, Associations, Jeunesse et Emploi



Alexandra COSTE
Social, scolaire, Petite enfance et communication



Andria NIKOLIC
Entretien, travaux et urbanisme



Valérie PITOU-BURGAUD
Fêtes et cérémonies



Sylvain CALONNEC
Sécurité, santé et vie animale

L'OPPOSITION VOUS PARLE

Tribune reproduite telle que transmise, sous la responsabilité de ses auteurs.

Prendre soin de nos aînés : une priorité à retrouver

Vieillir à Vémars en restant autonome et entouré est une attente légitime. Pourtant, la dynamique autour de nos aînés semble s'essouffler. Un seul rendez-vous festif est prévu, les activités du CCAS se sont raréfiées et la rotation de la navette vers les hypermarchés a été divisée par deux. Plus grave, une gestion de la canicule à géométrie variable : certains aînés vivant seuls ont reçu des bouteilles d'eau, la plupart n'a eu aucun appel.
Nos aînés méritent mieux qu'une politique au fil de l'eau. Ils ont besoin d'une véritable dynamique municipale, régulière et ambitieuse.
Nous souhaitons aussi faire des propositions. Accompagnement aux démarches administratives et numériques, information sur les aides existantes, ateliers mémoire et informatique, soutien aux aidants, rencontres avec professionnels et associations…
Nous proposons aussi de redonner au CCAS un rôle moteur contre l'isolement et recréer des moments de convivialité pour nos seniors.
Prendre soin de nos aînés, c'est enfin penser à eux dans toutes les politiques municipales : mobilité, voirie, logement, sécurité, culture, sport et solidarité. Car faciliter la vie des aînés améliore aussi la qualité de vie de toutes les générations.

Atia ALIOUANE, Véronique BUCHET, Frédéric DIDIER,
Pour la liste Vémars Ensemble pour l'avenir



VÉMARS & VOUS

VÉMARS : VOUS SOUHAITEZ ÊTRE MIS À L'HONNEUR DANS LE JOURNAL COMMUNAL ?

Vous êtes habitant, auto-entrepreneur, commerçant, artisan ou entrepreneur à Vémars ? Vous souhaitez faire découvrir votre activité, partager votre parcours ou présenter votre passion aux habitants ?

Le journal communal vous donne la parole !

Nous invitons toutes celles et ceux qui souhaitent se faire connaître à se manifester afin de pouvoir bénéficier d'un article dans les prochaines éditions du journal.

Intéressé(e) ? Inscrivez-vous directement en mairie de Vémars !

Mettons en lumière celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien.

PROPRETÉ DE LA VILLE : L'AFFAIRE DE TOUS !

La propreté de notre ville est une priorité pour offrir à chacun un cadre de vie agréable. **Nous renforçons nos actions avec la mise en place d'un nettoyage des rues à l'aide d'une balayeuse,** afin de maintenir des espaces publics plus propres.

Nous rappelons également aux propriétaires de chiens l'importance de **ramasser systématiquement les déjections de leur animal** sur les trottoirs et les espaces publics.

Des efforts qui doivent s'accompagner du civisme de chacun pour garantir une ville propre et accueillante au quotidien.

La propreté est l'affaire de tous ! Ensemble, adoptons les bons gestes pour préserver notre cadre de vie.

HORAIRES DE VOS SERVICES ET COMMERÇANTS

MAIRIE

Lundi/Mardi/Mercredi/ Vendredi : 9h à 12h | 14h à 18h (Vendredi 17H) Jeudi 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h

AGENCE POSTALE

Lundi : 14h à 17h45
Mercredi : 9h à 12h | 14h à 17h45
Vendredi : 14h à 16h45

DÉCHETERIES

La plus proche est celle de Louvres.
Accueil du public du lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h.

MAGASINS

Le Dauphin
Lundi au vendredi : 7h à 20h
Samedi : 8h à 20h
Dimanche : 8h à 14h

La boulangerie
7/7 même les jours fériés
7h 19h30

Carrefour express
Lundi au samedi : 8h à 21h
Dimanche : 9h à 21h

La pharmacie
Lundi : 14h30 à 19h30
Mardi au vendredi : 9h à 12h30 et 14h30 à 19h30
Samedi : 9h à 12h30 et 14h30 à 19h

Retrouvez l'annuaire des entrepreneurs et des associations sur www.mairievemars.fr

RETOUR EN IMAGES







Fête foraine



